



Activité "Vie privée sur le web"



Cette activité papier s'appuie sur l'activité numérique "Vie privée sur le web" disponible sur le site Vinz et Lou à l'adresse suivante : <https://www.internetsanscrainte.fr/ressources/vie-privee-sur-le-web>.

Objectif de l'activité : aborder le respect de la vie privée sur Internet en repérant les situations qui y portent atteinte.

Modalités : en groupe entier



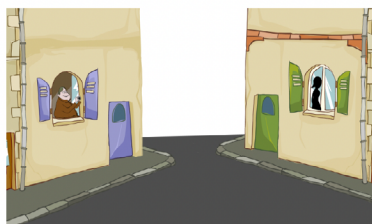
Étape 1 : Préparez la salle de manière à organiser une activité de débat mouvant : repoussez les chaises et les tables et tracez une ligne imaginaire au centre de la salle. Expliquez aux enfants que l'un des côtés de la salle désigne le côté "Cette image respecte la vie privée" et que l'autre désigne le côté "Cette image ne respecte pas la vie privée". Si vous disposez d'un tableau, vous pouvez le noter pour vous assurer que les enfants n'oublient quel côté correspond à quelle idée. Les enfants se placent au centre de la salle.

Étape 2 : Présentez tour à tour chaque image, ainsi que la légende qui l'accompagne, et demandez aux enfants de prendre position d'un côté ou de l'autre de la ligne. S'ils hésitent, ils peuvent se placer au centre. Après chaque déplacement, proposez à quelques élèves de justifier leur choix puis énoncez la correction à l'aide de la fiche correction disponible dans cette fiche.

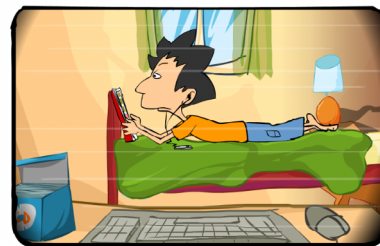




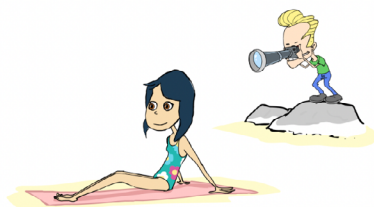
Un mannequin pose pour un photographe.



Quelqu'un dans la rue photographie les personnes qui passent.



Une webcam piratée, on voit tout ce qui se passe dans la chambre d'un adolescent.



Un paparazzi prend une star en photo sur la plage.



Une photo de classe



Des amis qui se prennent en photo



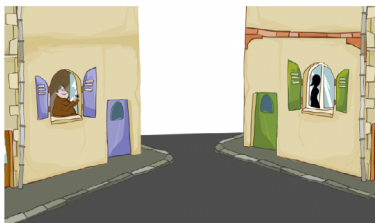
Quelqu'un écoute au téléphone d'une autre personne.



On photographie une personne chez elle depuis l'immeuble d'en face.

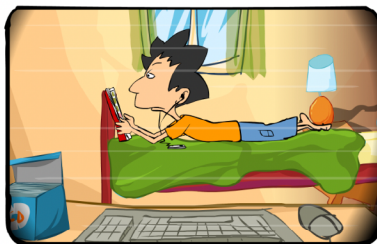
Correction

Atteinte à la vie privée



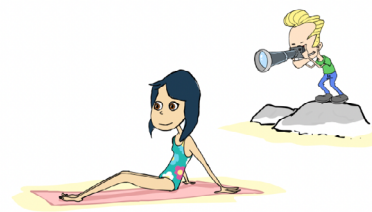
Quelqu'un dans la rue photographie les personnes qui passent.

Correction : On n'a pas le droit de prendre des photos des gens sans leur demander la permission, et encore moins de les publier sur Internet. Dans ces cas-là, il est possible de flouter les visages.



Une webcam piratée, on voit tout ce qui se passe dans la chambre d'un adolescent.

Correction : Certaines personnes mal intentionnées parviennent à pirater les webcams et ainsi voir tout ce qui se passe chez vous sans que vous ne le sachiez ! C'est interdit et puni par la loi.



Un paparazzi prend une star en photo sur la plage.

Correction : Les célébrités ont aussi droit à leur vie privée. Les paparazzis ne la respectent pas quand ils les photographient sans leur autorisation.



Quelqu'un écoute au téléphone d'une autre personne.

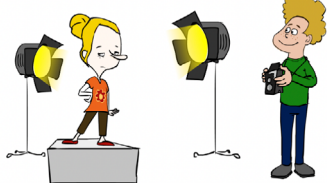
Correction : Écouter une conversation téléphonique d'une autre personne est interdit et est puni par la loi.



On photographie une personne chez elle depuis l'immeuble d'en face.

Correction : Quand on est chez soi, on est dans un espace privé. Si on est pris en photo depuis l'extérieur, cela s'appelle du voyeurisme et c'est puni par la loi.

Pas d'atteinte à la vie privée



Un mannequin pose pour un photographe.

Correction : C'est son métier d'être prise en photo.



Une photo de classe

Correction : Le photographe de l'école doit toujours avoir les autorisations des parents avant de photographier les élèves.



Des amis qui se prennent en photo

Correction : Il est possible de prendre une photo avec un ami s'il est d'accord.